



DONNEZ LA SANTÉ EN HÉRITAGE.



L'ACDO d'hier à aujourd'hui

Depuis sa création en 1983, l'ACDO en a fait du chemin, non seulement en kilomètres parcourus, mais en réalisations. Sa mission : promouvoir les dons d'organes au Québec et au Canada et assurer le transport d'organes, de tissus et d'équipes médicales en urgence. Sa contribution a ainsi permis la survie de centaines de greffés en attente d'organes.

1983

Fondation de l'Association Canadienne des Dons d'Organes (ACDO). Sous la présidence d'honneur du Dr Paul David – sénateur et fondateur de l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM) –, premier téléthon Opération Greffe de la vie, coanimé par Richard Tremblay, Christine Mercier et Jean-Jacques Bégin et diffusé d'un bout à l'autre du pays sur le réseau français de Radio-Canada. Son but : sensibiliser la population au don d'organes.

1984

Deuxième édition du téléthon

1985

Troisième édition du téléthon. Sur trois ans, plusieurs milliers de cartes de don d'organes ont été distribuées à la population.

1987

La première unité dédiée au transport d'organes, de tissus et d'équipes médicales conduite par des policiers bénévoles voit le jour à Sherbrooke. Une première en Amérique du Nord!

1988

Fondation de la Banque d'yeux Nancy Desharnais. En 2009, c'est Héma-Québec qui en prend la charge.

1994

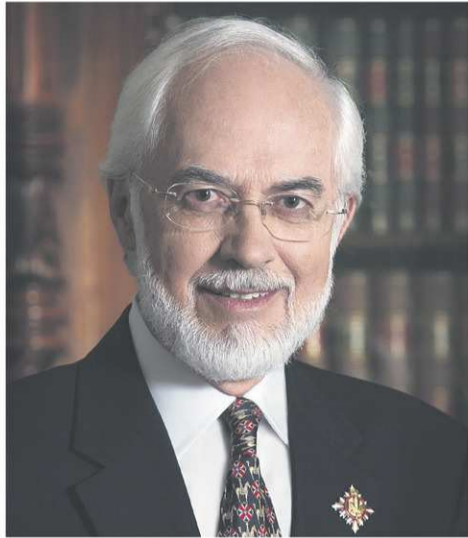
Première cérémonie annuelle en hommage aux donateurs d'organes et inauguration d'un cénotaphe-jardin au cœur de la ville de Sherbrooke à leur mémoire. Situé à l'intersection des boulevards Jacques-Cartier Nord et Portland, le cénotaphe compte aujourd'hui 2899 noms.

1995

Inauguration, implantation et mise en œuvre d'un hélicoptère au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

2010

Aujourd'hui, l'ACDO compte 11 unités de transport, couvrant ainsi tout le Québec et même une partie de l'Ontario. Elle finance certains équipements chirurgicaux et participe à des projets de recherche relatifs aux transplantations d'organes. Si sa contribution dans la communauté est exceptionnelle aux yeux de tous, pour elle, c'est de léguer la santé en héritage qui est vraiment exceptionnel...



M. Pierre Duchesne
Lieutenant-gouverneur du Québec

Mot de l'honorable Pierre Duchesne

Avec tout mon respect...

Depuis 2007, à chacune des cérémonies-hommage que j'ai eu l'honneur de présider à l'Association canadienne des dons d'organes, j'ai été touché par tout le respect qu'elle dégageait. C'est avec beaucoup de respect que sont rendus les hommages aux ambassadeurs de la santé, aux grands samaritains, aux policiers bénévoles et aux partenaires coopératifs qui soutiennent l'action extraordinaire de ce « don de vie ». C'est avec un immense respect que nous nous souvenons de ceux et celles qui sont partis sur l'Autre rive en ayant préalablement pensé offrir à ces personnes malades, blessées ou handicapées une chance de prolonger leur existence

ou d'acquérir plus de santé, d'autonomie. Et, c'est avec un incommensurable respect que les proches de ces disparus ou encore les donateurs vivants viennent recevoir la médaille commémorant le don réalisé.

Par surcroît, je crois nécessaire d'exprimer tout mon respect à l'égard du président et fondateur de cette association, monsieur Richard Tremblay, et à toute l'équipe qui, pierre par pierre, ont établi depuis 1987, un réseau efficace et unique en matière de dons d'organes au pays.

Enfin, à vous, chers invités de la cérémonie 2012 de l'ACDO, tous mes respects accompagnés de mes salutations les meilleures. Bonne cérémonie!



Hommage à ceux et celles qui redonnent la vie...

L'Association Canadienne des Dons d'Organes (ACDO) profite de ce cahier spécial pour rendre un hommage posthume à tous ces héros anonymes – femmes et hommes de tous les âges – qui, par le don d'organes et de tissus, ont sauvé de nombreuses vies et contribué à améliorer la qualité de vie de nombreuses autres personnes.

«À ces héros et à leurs courageuses familles qui ont, malgré la douleur du moment, endossé sans hésitation leurs dernières volontés, nous tenons à vous souligner notre admiration, notre gratitude et notre sincère appréciation pour cette grande contribution dans l'humanité...» exprime Richard Tremblay, président national de l'ACDO.

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE

Louise Boisvert

DIRECTEUR PRINCIPAL, VENTES

Sylvain Denault

DIRECTRICE, VENTES ET PROMOTION

Sophie Thibaudeau

DIRECTEUR, VENTES

ET CAHIERS SPÉCIAUX

Alain LeClerc

LA TRIBUNE

latribune.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION

Tél. : 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Télec. : 819 564-8098

PUBLICITÉ

Tél. : 819 564-5450
Télec. : 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES

Tél. : 819 564-2222
Télec. : 819 564-5482

ABONNEMENTS

Tél. : 819 564-5466
1 800 567-6955



Cahier promotionnel

ASSOCIATION CANADIENNE DES DONNS D'ORGANES

COORDINATION : Alain LeClerc

TEXTES : Annie Melançon

MISE EN PAGES : Annie Melançon, Éline Coulombe

GRAPHISME : Éline Coulombe

RÉALISATION : équipe de production de LA TRIBUNE



Le docteur Michel Carrier est directeur médical de Transplant Québec.

Donner la vie... autrement

Chirurgien cardiaque, le docteur Michel Carrier agit comme directeur médical de Transplant Québec, organisme mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour coordonner le don d'organes. Il nous explique le processus rigoureux qui mène au prélèvement d'organes.

«Il existe en fait trois types de don: de son vivant – il s'agit principalement de greffes rénales et le donneur, habituellement un parent ou un ami, doit réussir avec succès les tests de compatibilité et de santé. Les autres dons sont possibles lors d'un décès neurologique, qui représente la majeure partie des dons d'organes, et depuis quelques années, lors d'un décès cardiocirculatoire», précise-t-il.

Don lors d'un décès neurologique

Le décès neurologique survient habituellement après une hémorragie cérébrale ou un grave traumatisme crânien. «Malgré les meilleurs soins, il arrive que le cerveau cesse de fonctionner. Lorsque le tronc cérébral est détruit, c'est un point de non-retour. Évidemment, avant de poser un tel diagnostic, le patient est soumis à plusieurs tests et examens par des médecins non impliqués par le prélèvement. Le décès neurologique est ainsi confirmé par deux spécialistes, souvent un neurologue et un intensiviste.» C'est seulement une fois le décès neurologique confirmé qu'on fait appel à Transplant Québec, non sans avoir reçu préalablement le feu vert de la famille. Maintenu artificiellement en vie, le patient pourra ainsi faire don

de plusieurs de ses organes, jusqu'à huit. «Les spécialistes de Transplant Québec évaluent les organes, puis selon la compatibilité et la priorité, entrent en communication avec les médecins traitants des potentiels receveurs. Ce sont toutefois ces derniers qui prennent la décision finale», mentionne le Dr Carrier.

Don lors d'un décès cardiocirculatoire

Depuis quelques années, le Collège des médecins a approuvé un autre protocole de prélèvement, cette fois-ci à la suite d'un décès cardiocirculatoire. «Il s'agit une fois de plus de victimes de maladie neurologique grave ou de traumatisme crânien, mais dans ce cas-ci, le patient préserve un peu de fonctions cérébrales. Le pronostic de récupération demeure toutefois très mauvais: ces personnes pourront vivre, mais dans un état végétatif. Après plusieurs tests et devant l'état du patient qui ne s'améliore plus, la famille est rencontrée pour discuter de la possibilité d'arrêter les mesures de support. Si la famille accepte qu'on débranche le patient, on leur parle alors de la possibilité de prélever des organes, principalement le rein.»

Si la famille souhaite faire ce don de vie, le patient est alors amené en salle d'opération. «La famille peut être présente. On cesse les mesures de support: en quelques minutes, le cœur de la personne arrête. Cinq minutes après l'arrêt du cœur, donc de toute circulation sanguine dans le corps, deux médecins indépendants confirment le décès par arrêt cardiocirculatoire. C'est là – et seulement à ce moment – que les médecins de Transplant

Québec entrent en jeu.» De 15 à 20 pour cent des dons d'organes après la mort sont ainsi réalisés dans de telles conditions.

Parlez-en!

Les décès neurologiques ou par arrêt cardiocirculatoire représentent environ 1 % de tous les décès. «Les occasions de faire don d'organes sont donc rares, et si nous pouvions toutes les saisir, les listes d'attente seraient bien moins longues», fait remarquer le Dr Carrier.

Le don d'organes vous touche? Si cela était possible, vous aimeriez pouvoir faire ce cadeau inestimable? Parlez-en à vos proches. «Vous pouvez donner votre nom au registre de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ou encore auprès de votre notaire. Transplant Québec a accès à ces registres et peut ainsi intervenir plus rapidement.»

La décision finale revenant toutefois à vos proches, informez-les de vos intentions... «Lorsque le diagnostic tombe, les gens sont sur le coup de l'émotion, d'où l'importance de partager avant vos volontés avec votre famille, vos amis. S'ils connaissent très bien vos intentions, la décision ne sera que plus facile à prendre. De voir votre signature sur un document officiel les aidera également à faire ce choix sereinement. Personnellement, je n'ai jamais vu une famille aller à l'encontre des volontés de leur proche quand tout était bien clair.»



Stéphanie Pelletier est coordonnatrice-conseillère clinique chez Transplant Québec.

La famille au cœur du processus du don d'organes

Ils offrent un cadeau sans prix : la vie. Les proches qui consentent au don d'organes sont au cœur d'une chaîne de vie unique. Voilà pourquoi il est primordial de les soutenir dans ces moments difficiles, empreints d'émotions.

Stéphanie Pelletier est coordonnatrice-conseillère clinique chez Transplant Québec. À la tête du comité familles, elle offre notamment de la formation aux professionnels de la santé qui gravitent autour des familles lorsque l'impensable arrive : la mort de leur conjoint, de leur parent, de leur enfant...

«Il est important de savoir qu'on ne demande pas aux familles de donner les organes de leur proche; on leur propose plutôt une option de fin de vie. Lorsque le diagnostic de décès neurologique tombe, il y a en effet deux options : on cesse les traitements qui maintiennent les organes en vie, et à l'intérieur de quelques minutes le cœur cesse de battre ou, on peut choisir de consentir au don d'organes. Dans ce cas, les appareils (ex. le ventilateur pour faire respirer la personne) continuent de fonctionner pendant 24 à 48 heures, le temps qu'on évalue le patient, ses organes et qu'on mène à bien le processus de don», explique Stéphanie.

Il y a évidemment urgence d'approcher les familles pour leur offrir cette option, car on ne peut maintenir très longtemps une personne décédée neurologiquement. «Mais il est aussi important de ne jamais brusquer une famille. Il faut savoir quand et comment le faire. Cette offre doit contribuer au processus du deuil – souvent, ça le facilite – et non s'ajouter au poids de la peine. Notre priorité, c'est la famille, ce qu'elle vit : il faut lui laisser le temps d'absorber la nouvelle, de réaliser ce qui se passe, de bien comprendre la situation. Après, nous pouvons lui proposer l'option du don d'organes.»

Au moment d'approcher la famille, il faut savoir que le fait de connaître les volontés de l'être cher facilite grandement la prise de décision. En effet, que ce soit par une signature à l'endos de la carte d'assurance-maladie, un formulaire signé au registre de la RAMQ ou un enregistrement à la chambre des notaires, les volontés du donneur potentiel sont, pour la plupart du temps, respectées par cette famille.

Dans la majorité des grands centres hospitaliers, comme au CHUS par exemple, une infirmière-ressource ou une infirmière de liaison est disponible vingt-quatre heures par jour afin de guider les familles dans leur cheminement. Elle peut ainsi répondre

à toutes leurs questions et les accompagner dans leur prise de décision. «Jamais on ira contre la volonté de la famille. Pourquoi? Parce que d'abord, c'est elle qui vit le deuil et elle doit être en paix avec sa décision. Ensuite, parce que nous avons besoin de sa collaboration afin d'établir le portrait médico-social du donneur potentiel. Certaines informations telles que le tabagisme, l'usage de drogue et d'alcool ou encore les maladies de l'enfance sont cruciales afin d'assurer la sécurité des receveurs. La famille est notre alliée dans ce processus», poursuit Stéphanie.

Lorsqu'elle a bien compris tous les enjeux du don, la famille peut décider de donner, ou non, un consentement sans restriction ou encore, de consentir seulement à certains organes. En tout temps elle peut aussi décider de retirer son consentement. «Pour les familles, le don d'organes donne un certain sens à la perte de l'être cher. À l'occasion, certains receveurs décident de leur envoyer des nouvelles par l'entremise de Transplant Québec. En retour, ces familles peuvent aussi communiquer avec les receveurs, de façon anonyme toujours, par l'entremise de notre organisme. C'est magique de voir tout le bien que le don d'organes peut faire, et ce, dans un sens comme dans l'autre!» précise Stéphanie Pelletier.



Dévouée et généreuse, Françoise Dupré a laissé un héritage unique : la vue.

Un geste simple et grand à la fois

«Nous avons tous ce pouvoir de changer le monde. C'est là toute la magie du don d'organes et de tissus», souligne Alexandre-Nicolas LeBlanc.

Dans la nuit du 17 mars 2012, Alexandre-Nicolas est au chevet de sa mère, Françoise Dupré, lorsque celle-ci s'éteint, à l'âge de 74 ans, des suites d'un troisième cancer. «Quelques minutes plus tard, une infirmière m'a approché: elle voulait savoir si je consentais au don de tissu. J'étais surpris, car avec le cancer, je ne pensais pas que cela était possible, mais pour la cornée, oui, on pouvait le faire. Nous n'avions jamais abordé cette question, ma mère et moi, mais je trouvais que ce don allait tellement dans le sens de sa vie... En fait, ma mère fut mon inspiration dans ma décision. Malgré tout, je me suis senti un peu comme un imposteur... Personnellement, j'ai donc

rapidement signé ma carte et j'invite tous ceux que je connaisse à le faire. Ce n'est pas le genre de décision qu'on aime prendre dans un moment si délicat, si émotif...»

Ce don unique avait une double signification pour Alexandre-Nicolas. «Le plus grand drame de ma mère n'est pas d'avoir combattu le cancer, mais d'avoir perdu la vue en raison de la dégénérescence maculaire. Ma mère adorait l'artisanat : tricoter, broder, etc., car cela lui permettait d'exprimer sa grande générosité en donnant des cadeaux à son entourage. D'avoir eu l'occasion, par le don de tissus, de permettre à quelqu'un de voir de nouveau, c'est vraiment particulier», ajoute-t-il.

Alexandre-Nicolas se souviendra toujours de l'étincelle qui brillait dans ses yeux. «Ma mère avait su conserver sa capacité d'émer-

veillement. Aujourd'hui, lorsque je croise une personne dont les yeux brillent comme ceux de maman, j'aime à m'imaginer que c'est peut-être grâce à son don de cornée... même si je sais que les probabilités que je croise le receveur soient extrêmement minimes! Mais cela me reconforte. C'est d'ailleurs l'une des forces du don d'organes ou de tissus, cela vient apaiser notre peine, car c'est la continuité des choses, de la vie, et non une finalité.»

Pour Alexandre-Nicolas LeBlanc, «il n'y a rien de plus grand que de donner une partie de soi, et le don d'organes ou de tissus élève la personne. C'est là qu'on réalise que nous pouvons tous faire une différence dans la vie d'une personne... ou de plusieurs. Faire ce don de vie, c'est un geste simple et grand à la fois.»



HOMMAGE AUX DONNEURS D'ORGANES DU QUÉBEC ET DU CANADA

En ce 26 octobre 2012,
à la Cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke

L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES DONN D'ORGANES

honore
LES AMBASSADEURS DE LA SANTÉ
à titre posthume,

proclame
LES GRANDS SAMARITAINS
ces gens qui ont fait
don d'organe de leur vivant

et remercie
LES CITOYENS et
POLICIERS BÉNÉVOLES
pour leur engagement envers
la cause du don d'organes.



HOMMAGE SPÉCIAL
à un citoyen ayant démontré
un dévouement inconditionnel
envers la cause du don d'organe.

RAFFAELE FORCIONE, inf.
Coordonnateur-conseiller clinique
Engagé depuis 25 ans chez TRANSPLANT QUÉBEC

AMBASSADEURS DE LA SANTÉ

JOHANNE BOUCHARD, de Montréal
LUCIE DUTIL, de Granby
RENÉ BOURQUE, de Stoneham
MARTINE BERTRAND, de Québec
MARCELLA CHARLEBOIS, de Gatineau
PATRICK WAITE, de Stukely Sud
VIANNEY CANTIN, de Pont-Rouge
MARIE-FRANCE FERDAIS, de Verdun / Ile-des-Soeurs
YVAN FLEURY, de Québec
STÉPHANE LAVIGNE, de Québec
ANDRÉ CODERRE, de Le Gardeur
JOCELYN DUCHARME, de Saint-Damase
CHANTAL DORION, de Deux-Montagnes
MARYLOU MARTEL, de Prévost
DENYSE GAGNON, de Québec
JEAN-PIERRE BÉRUBÉ, de Saint-Philippe-de-Néri
MICHEL LEMAY, de Grand-Mère
NORMAND LEMIRE, de Sherbrooke
SUZANNE ZAUHAR, de Saint-Anselme
BERNARD BRAIS, de Chertsey
SERGE BENOÎT, de Sherbrooke
NICOLE CLOUTIER, de Saint-Jérôme
SHAUN RICHARD BEST, de Montréal
SHANYA DESBIENS, de Trois-Rivières
GÉRARD VÉZINA, de Varennes
MARC CRÉPIN, de L'Ange-Gardien
PATRICK BLANCHETTE, de Drummondville
DIANE TÉTREULT, de Mascouche
LINE PERRON, de Forestville
LAURENT PERRON, de Montréal
ODILON LAPERRIÈRE, de Saint-Augustin-de-Desmaures
BENOÎT ST-ARNAUD, de Saint-Eustache
MARTHE BRILLANT, de Sainte-Agathe-de-Lotbinière
ISSA ISMAÏL, de L'Assomption
CÉDRICK-EMMANUEL ALTHOT, de Sainte-Florence
CLAUDE TREMBLAY, de L'Ange-Gardien
KEVIN VAN VLAENDEREN, de Québec
ETIENNE RICARD, de L'Assomption
JONATHAN LAPOINTE, de Laval
JEAN DUBÉ, de Québec
JEAN-YVES LAMBERT, de Québec
PIERRE LAVALLÉE, de Saint-Lin-des-Laurentides
MAURICE BRAZEAU, de Châteauguay
ALAIN BOUDREAU, de Delson
DIANE NOREAU, de Québec
DENISE FORTIN, de Alma
MADELEINE GAUTHIER, de Montréal
MAURICE BROUILLETTE, de Lachine
YVES COURCHESNE, de Drummondville
CLAUDETTE BERGERON, de Montréal
MARCEL BIRON, de Saint-Apollinaire
GAËTAN PELLETIER, de Blainville
GISÈLE LÉPINE, de Saint-Anne-des-Plaines
JEAN-CLAUDE MALENFANT, de Témiscouata-sur-le-Lac
MARCEL TREMBLAY, de Chicoutimi (Saguenay)
RAYMOND BÉLAND, de Laval
LISSETTE LABRECQUE, de Saint-Marc-des-Carrières
FRANCINE BOURBONNIÈRE, de Boischatel
YVES RICHARD, de Québec
GÉRALD DOYON, de Sainte-Marie
MONIQUE BORGIA, de Repentigny
NICOLE FISET, de Deschambault
DYANE BILODEAU, de Québec
RAYMOND BERNIER, de Québec
LEILA CHOUEIRI, de Laval
HERVÉ SIGOUIN, de Mont-Tremblant
GERMAIN PERREAULT, de Saint-Charles-Borromée
HÉLÈNE DANDURAND, de Québec
PIERRE-LUC BEAUMONT, de Saint-Narcisse-de-Rimouski
NOËLLA PATOINE BISSON, de Val Joli
RENÉ HUBERDEAU, de Brossard
JEAN-GUY ROY, de Saint-Hyacinthe
GUY SAUVÉ, de Salaberry-de-Valleyfield
DENISE PARENT-WATKINS, de Laval
JOCELYNE AUDETTE, de Saint-Étienne
GUYLAINE LECLERC, de Laterrière
FRANÇOIS PRUD'HOMME, de Québec
MADELEINE BUREAU, de Anjou
CINTHIA JANELLE-MORIN, de Laval
YVAN BÉLANGER, de Mascouche
MAJORIC PELLETIER, de Sainte-Perpétue
MICHEL GUILLETTE, de Québec
CÉCILE AUGER-LORTIE, de Sherbrooke
AGATHE GUILMAIN, de Saint-Hyacinthe
GILLES TREMBLAY, de L'Ancienne-Lorette
MARILOU BOURDUAS, de Chertsey
JACQUES PIGEON, de Québec
ROGER GRENIER, de Lawrenville
GILLES LAMBERT, de L'Ancienne-Lorette
RAYMOND CHRÉTIEN, de Laval
PAUL ROUSSEAU, de Longueuil
SUZETTE BÉDARD, de Saint-Prospere-de-Dorchester
NATHALIE BESSETTE, de Saint-Hyacinthe
SYLVIE THIBEAULT, de Saint-Jean-sur-Richelieu
PIERRE BÉGIN, de Montréal
ANDRÉ JOLY, de Thetford Mines
PIERRE-LUC PRÉSENT, de Rigaud
GASTON RIENDEAU, de Laval
YOLANDE MAROIS, de Québec
KARINE MERCIER-WHITE, de Saint-Jean-sur-Richelieu
DENISE PERRON, de Saint-Georges
GILLES PERREAULT, de Québec
CONRAD GAGNON, de Sherbrooke
DANIEL MATTE, de Montréal-Nord
CHRISTIAN BRUYÈRE, de Québec
FRANCIS LEBRUN, de Rivière-Rouge
TONY LAPRISE, de Disraëli
HÉLÈNE MOUGEOT, de Val-des-Monts
JEAN-GUY LAFRANCE, de Québec
FRANÇOIS BEAULIEU, de Saint-Jean Baptiste
GÉRARD DESORMIERS, de Mascouche
BASTIEN BÉLANGER, de St-Côme Linière / Beauce
FRANÇOISE DOYON POULIOT, de Saint-Denis-de-Brompton
ALINE GRENIER, de Thetford Mines
JOHANNE MORIN, de Saint-Georges / Beauce
LORRAINE GAUTHIER, de Chicoutimi
MARCEL BERNIER, de Québec
MICHEL BOUCHARD, de Beauré
HÉLÈNE PAQUETTE, de Saint-Narcisse
PAUL LÉVEILLÉ, de Laval
CHRISTIAN LABERGE, de Château-Richer
THÉRÈSE PAYETTE, de Montréal
DANIELLE MARTIN, de Montréal
DENISE BOURGAULT, de Laval
LISE GAULIN, de Saint-Hippolyte
MARIE-ALICE FRASER, de Saint-Félicien
GABRIEL GIRARD, de La Sarre
PAULINE CARDIN-SALVAIR, de Sorel-Tracy
CRYSTELLE C. VACHON, de Saint-Stanislas-de-Kostka
REYNALD BIONDI, de Terrebonne
ARTHUR RICARD, de Saint-Amable
MICHEL BÉLANGER, de Québec
LUIS MIGUEL SIMOES, de Montréal
JOSHUA OSKRDAL, de Saint-Lazare
MARIE-CLAUDE ARCAD, de Blainville
GILLES BOSSÉ, de Tingwick
DENIS MARTIN, de Sainte-Madeleine
LUDWING MASSICOTTE, de Amos
LINDA REID, de Saint-Octave-de-Métis
NINA RIOUX, de La Trinité-des-Monts
SHANA LANGEVIN-LEVASSEUR, de Saint-Lin-des-Laurentides
ALAIN POISSANT, de Saint-Lambert
MARIE-CLAUDE PELLETIER, de Québec
MAXIME LAROCHELLE, de Saint-Côme
FRANÇOIS LÉVEILLÉ, de Laval
JEANNETTE MORNEAU, de Léry
VINCENT DALLAIRE, de Johnville
BONITA BRAGDON, de Laval
CAROL-ANN LAURIER, de Anjou
RÉGINALD DESCHAMPS, de Québec
SERGE GOSELIN, de Québec
CHARLES VERDUN, de Verdun
SYLVIE MELANÇON, de Trois-Rivières
MICHEL DUSSAULT, de Laval
THÉRÈSE VACHON CUNNINGHAM, de Québec
GABRIEL CARON, de Saint-Georges-de-Beauce
DAVID DESJARDINS, de Martinville
CLAUDE FAFARD, de Saint-Charles Borromée
LOUISE DEMERS, de Saint-Jean Chrysostôme
NOËLLA LONGCHAMPS, de Thetford Mines
RICHARD BESSETTE, de Drummondville
FRANÇOISE DUPRÉ-LEBLANC, de Thetford Mines
PAULINE BÉLANGER LEBOEUF, de Laval
FRANÇOISE DUMONT, de Québec
JEAN-FRANÇOIS ROUSSEAU, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
MARK MUNRO, de Québec
DOMINIQUE PROULX, de Sherbrooke
MARIO FRIGON, de Girardville
BRIGITTE BOIVIN, de Mashtewatsh
GÉRARD LESSARD, de Sainte-Rose-de-Watford
NAPOLD BELLEY, de Repentigny
DENIS DIONNE, de Québec
CLAUDE ST-JEAN, de Laval
ORENS LAPOINTE, de Noyan
ROLLANDE PELLETIER-VARNAITIS, de Montréal
JACQUES PROULX, de Laval
HONORÉ SIMARD, de Saint-Tite-des-Caps
JOSEPH ROCHETTE, de Donnacona
JEAN-MARIE MARTEL, de Québec



DONNEZ LA SANTÉ EN HÉRITAGE.
acdo.ca



CIToyENS BÉNEVOLES

RAFFAELE FORCIONE, de Montréal
COLONEL HONORAIRE PIERRE H. MASSÉ, de Lennoxville
RAYMOND ROY, de Québec
NATHALIE JOEL DUCHESNEAU, de Terrebonne
JOHANNE DURAND, de Sainte-Béatrix
RAYNALD PHARAND, de Sainte-Béatrix
GUY GIRARD, de Sainte-Mélanie
GILLES LUPIEN, de Repentigny
ISABELLE LANDRY, de Terrebonne
LINDA PILON, de Mascouche
NORMAND CASTONGUAY, de Mascouche
ALAIN CASTONGUAY, de Mascouche
LINE PRATTE, de Laval
CHANTAL CASTONGUAY, de Mascouche
MARTIN LANGLOIS, de Mascouche
NATHALIE MAQUE, de Repentigny
SOPHIE CREVIER, de Repentigny
SOHANNIE BROUSSEAU, de Terrebonne
FRANK LEBLANC, de Terrebonne
MARYLÈNE ROY, de Sainte-Julie
RICHARD CHEVALIER, de Sainte-Julie
NADIA CHANTELOIS, de Boisbriand
SYLVIA CHANTELOIS, de Saint-Eustache
CASSANDRE CHANTELOIS LEROUX, de Saint-Eustache
ALAIN LEROUX, de Saint-Eustache
GUYLAINE DUBOIS, de Saint-Ambroise-de-Kildare
MARC ASSELIN, de Saint-Ambroise-de-Kildare
PATRICK LANCAULT, de Saint-Sulpice
KARINE TAPP, de Saint-Sulpice
SYLVIE MASSIA, de L'Assomption
FRANCE TOURANGEAU, de Lavaltrie
SYLVAIN LEVASSEUR, de Lavaltrie

POLICIERS BÉNEVOLES

NAY THAT, agent, Service de protection des citoyens de la ville de Laval
CYNTHIA TOUSSAINT, agente, Service de protection des citoyens de la ville de Laval
VINCENT THIBAUT, agent, Service de protection des citoyens de la ville de Laval
CLAIRE VÉZINA, civil, Service de protection des citoyens de la ville de Laval
NORMAND ROY, civil, Service de protection des citoyens de la ville de Laval
CHRISTOPHER DICKSON, constable, Sûreté aéroportuaire de Montréal
GUY O'CONNOR, caporal, Gendarmerie Royale du Canada - Détachement de Québec
ANGELO GAGNON, caporal, Gendarmerie Royale du Canada - Détachement de Québec
ERIC PLANTE, gendarme, Gendarmerie Royale du Canada - Détachement de Québec
PIERRE RICHER, caporal, Gendarmerie Royale du Canada - Détachement de Québec
STÉPHANE OUELLET, gendarme, Gendarmerie Royale du Canada - Détachement de Québec
SÉBASTIEN AUBERT, agent, Service de police de la ville de Sherbrooke
VÉRONICA CHÉNIER, agente, Service de police de la ville de Sherbrooke
MAXIME CADORETTE, agent, Service de police de la ville de Sherbrooke
JEAN-PHILIPPE P. LANDRY, agent, Service de police de la ville de Sherbrooke
MICHAEL HOUDE, agent, Service de police de la ville de Sherbrooke
CHRISTINA JACQUES, agente, Service de police de la ville de Sherbrooke

VINCENT CHARBONNEAU, sergent, Service de police de la ville de Terrebonne
SOPHIE MARTEL, agente, Service de police de la ville de Québec
DANY JOBIN, agent, Service de police de la ville de Québec
PIERRE MINVILLE, agent, Service de police de la ville de Québec
HÉLÈNE CHAMBERLAND, caporale, Service de police de la ville de Québec
KATIA PITRE, agente, Service de police de la ville de Québec
PATRICE CHURCH, agent, Service de police de la ville de Montréal
ALAIN GIRARD, agent, Service de police de la ville de Montréal
CAGLAR YILMAZ, agent, Service de police de la ville de Montréal
CAROLINE CHEVREFFILS, agente, Service de police de la ville de Montréal
VÉRONIQUE THÉRIEN, agente, Service de police de la ville de Montréal
MARIE-ÈVE LAMOUREUX, agente, Service de police de la ville de Montréal
RICHARD FOREST, civil, Service de police de la ville de Montréal
LUCIE GEOFFRION, civil, Service de police de la ville de Montréal
JOHANNE LALONDE, civil, Service de police de la ville de Montréal
SARAH VILLENEUVE, civil, Service de police de la ville de Montréal
STÉPHANE CORMIER, sergent, Sécurité publique de la ville de Saguenay
PATRICK BÉLANGER, inspecteur, Sûreté du Québec - Montréal
NORMAND GAUDREAU, sergent, Sûreté du Québec - Montréal
FRANCESCA IASENZA, sergente, Sûreté du Québec - Montréal
PIERRE MORIN, agent, Service de police de la Ville de Terrebonne
LUCIEN OUELLET, inspecteur-chef, Sûreté du Québec

HÉLÈNE GRÉGOIRE, de Baie-Comeau
DEREK THOMPSON, de Saint-Georges-de-Beauce
JOHANNE MORIN, de Saint-Nicolas
SYLVIE ANGRIGNON, de Laval
ROGER GOSSELIN, de Saint-Zacharie
LOUIS-FRÉDÉRIC DUROCHER, de Gatineau
ALEXANDRE THIBEAULT, de Saint-Émile
NICOLE PLANTE, de Montréal
NANCY BOUCHARD, de Québec
FRANÇOISE CYR- CLOUTIER, de Saint-Eustache
BRUNO BOUFFARD, de Saint-Gabriel-de-Valcartier
CHANTAL BILODEAU, de Sherbrooke
ALBERT DI GIACOMO, de Laval
JANINE AUBRY, de Laval
GUY RIOUX, de Saint-Hyacinthe
EDOUARD BRABANT, de Montréal
FRANÇOISE ST-ONGE, de Saint-Lin
ALPHONSE BENOIT, de Québec
CLAUDE BOUCHER, de Saint-Georges-de-Beauce
CLAUDETTE GAUVREAU, de Montréal
PIERRE CHAMULKA, de Pierrefonds
LUCILLE PELLETIER, de Saint-Lin-des-Laurentides
PATRICK BOUCHER, de Charny
DENIS BOUDRIAS, de Mirabel
DANIEL KIRK COLLIGAN, de Montréal
NICOLE PAYEUR, de Sherbrooke
LYNDA RUEL, de Saint-Hyacinthe
JACINTHE THIVERGE, de Lévis
JEAN-PIERRE GNEMMI, de Montréal
JEAN-PIERRE LEFÈVRE, de Notre-Dame-de l'Île Perrot
LENNY LEE, de Lasalle
BRIGITTE FORTIN, de Lac Mégantic
MARIE-ANTOINETTE DEBLOIS, de Longueuil
LOUIS BELLAVANCE, de Rimouski
NELSON DUBOIS, de Saint-Jérôme
MICHEL BOYER, de Terrebonne
BENOÎT COLLIN, de Terrebonne
FRANÇOIS BLAIS, de Laval
GASTON CHAMPAGNE, de Saint-Sauveur-des-Monts
CÉLINE CÔTÉ FOURNIER, de Repentigny
ANDRÉ PHILIPPON, de Disraéli

LÉGER D'AUTEUIL, de Saint-Cyprien
FRANÇOISE DESBIENS, de L'Ancienne-Lorette
JACQUES DUCHESNE, de Jonquières
BRAHAM BESSAFA, de Montréal
GILLES BRISEBOIS, de Île Bizard
SÉBASTIEN AUBÉ, de St-Nazaire, cté de Dorchester
EPHREM POULIN, de Lévis
CHARLES-ARMAND CÔTÉ, de Shefford
JEAN-ROCK MARCOTTE, de Thetford Mines
ROGER BINET, de Roberval
JEAN-ROBERT LANGLOIS, de Sherbrooke
ANDRÉE BEAULIEU, de Rivière-du-Loup
MARYSE DESORMEAUX, de Saint-Léonard
JEAN-PAUL DROLET, de Québec
DENIS BERNIER, de Laval
ANDRÉ BILODEAU, de Québec
JEAN-LOUIS LEBLOND, de Québec
JEAN-GUY ALAIN, de Saint-Antoine-du-Richelieu
JACQUES DUBUC, de Montréal
PHILIP PILOTTE, de Repentigny
PATRICK BERGERON, de Lévis
FERNAND LANGLAIS, de Pont-Rouge
ARMAND BÉRUBÉ, de Laval
ALEX LEMAY, de Plessisville
FLORENCE TREMBLAY, de Mascouche
JEAN-PIERRE RATHÉ, de Pierrefonds
PIERRE CLOUTIER, de Greenfield Park
JACQUES LAFOREST, de Québec
CAMILLE BÉRARD, de Laval
LISETTE JOLY-DECELLES, de Montréal-Nord

GRANDS SAMARITAINS

MARIO PHANEUF, de Saint-Hyacinthe
DANIELLE LIMOGES, de Vaudreuil
KHAMCHANH DOUANG PHACHANH, de Montréal
SONIA DUBOIS, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
SYLVAIN DÉSILETS, de Longueuil
PAULO CESAR ALONSO PÉREZ, de Laval
ISABELLE BREUNC, de Sherbrooke
JEANNE-MANCE LEMAY, de Sherbrooke

TRANSPLANT QUÉBEC
 transplantquebec.ca

Le Naturiste
 votre magasin de vitamines et suppléments



Altruiste jusque dans la mort...
Crystelle Vachon avait signé sa carte
de don d'organes et a ainsi sauvé
la vie de plusieurs personnes.

Crystelle a changé la vie de plusieurs personnes...

«La spécialiste qui a signé la déclaration de décès de ma fille a déposé une rose blanche sur son lit d'hôpital, demandant que cela reste ainsi pendant 24 heures, en hommage à Crystelle. Même dans la mort, ma fille a marqué les gens qu'elle a croisés», se souvient avec émotion son père Normand Vachon.

Crystelle C. Vachon, 24 ans, était policière pour la Sûreté du Québec à Valleyfield. Un après-midi d'hiver, alors qu'elle se rendait au travail, elle a perdu le contrôle de son véhicule et a frappé de plein fouet un véhicule de taxi qui s'amenait en sens inverse. «Dans le taxi, il y avait mon autre fille, Francesca. Elle n'a eu que des blessures mineures, mais en panique, elle a appelé ma femme, qui s'est rapidement amenée sur les lieux.» France Carrière reconnaît alors la voiture de sa cadette, et voit par terre un coffre à outils rose qu'elle lui avait donné... Dans la civière, une jeune femme porte un manteau de ski orange, identique à celui de Crystelle...

«J'étais à l'hôpital à ce moment où je suis suivi pour un cancer. Rapidement, tout s'est bousculé. Nous avons été appelés au chevet de Crystelle. Elle ne portait pas sa ceinture

de sécurité, ce qui nous a beaucoup surpris... Non attachée, l'impact lui a causé une fracture du cou et une hémorragie sérieuse au cerveau. Crystelle s'est toutefois battu pour survivre, mais le lendemain matin, les spécialistes nous ont annoncé que les dommages au cerveau étaient irréversibles.»

Crystelle avait signé sa carte. «Nous n'en avons pas vraiment parlé à la maison, mais lorsqu'on nous a dit qu'elle avait signé son consentement pour le don d'organes, nous sommes allés selon sa volonté : cela allait tellement dans le sens de sa personnalité, elle qui était toujours prête à aider les autres! Ils n'ont pu prélever les poumons, car elle avait une fracture à une côte, mais tous les autres organes ont été donnés. Je ne voulais juste pas qu'ils touchent à ses yeux... Ses yeux étaient si uniques, si perçants. Ils reflétaient sa joie de vivre, sa détermination. Jamais je ne les oublierai.»

La belle et dynamique Crystelle a d'ailleurs laissé tout un héritage derrière elle. Ils étaient 800 dans la petite église de St-Stanislas de Kostka à lui rendre un dernier hommage, dont une famille qui arrivait de Vancouver où, adolescente, Crystelle avait demeuré durant

8 semaines lors d'un échange. «Crystelle était aussi très sportive, et plusieurs jeunes de son équipe de volleyball étaient sur place et nous ont dit à quel point ils l'admiraient : elle était un modèle pour eux! Il faut dire que Crystelle était une battante : quand elle avait une idée en tête ou un but à atteindre, elle parvenait à ses fins. Dès la fin du primaire, elle savait qu'elle voulait devenir policière. Elle a dû travailler fort à l'école pour réussir, mais durant sa courte carrière, elle a réussi à se démarquer. Lorsque nous avons installé une croix à l'endroit de son accident, ils étaient d'ailleurs une vingtaine de policiers du Service de Valleyfield à nous accompagner. Crystelle aimait les gens, croyait au travail d'équipe, elle était très empathique. Son arrivée au Service avait même contribué à y créer une atmosphère plus agréable.»

Normand Vachon s'inspire aussi du parcours de sa fille pour y puiser la force nécessaire pour combattre le cancer. «Elle nous manque évidemment énormément, mais de savoir que son cœur continue de battre, que ses organes ont pu sauver des vies, cela met un petit baume sur notre peine.»



Un don de soi, un don de vie...
Il y a 15 ans, Alain Dionne faisait le don
d'un de ses reins à sa fille Mireille.

Donner la vie de nouveau...

Mireille Dionne a deux dates d'anniversaire : le 12 juin, sa date de naissance, et le 13 juin, jour de sa renaissance...

Le vendredi 13 juin 1997, Mireille et son père Alain Dionne entraient en effet en salle d'opération. L'objectif : prélever un rein sur Alain pour le greffer à Mireille, en insuffisance rénale depuis deux ans. L'opération fut un succès.

Quand la maladie frappe...

À l'été 1995, l'état de santé de Mireille, alors âgé de 23 ans, commence à décliner. «Cet été-là, j'étais partie avec mon chum en Suisse pour y travailler dans un hôtel. Je ne me sentais pas très bien, mais je mettais cela sur le compte du voyage, des journées fort occupées, etc.» À son retour au Québec, loin de reprendre des forces, Mireille est de plus en plus fatiguée. «Je suis donc allée consulter : aussitôt que le médecin a eu les résultats, je commençais la dialyse!»

Hospitalisée le 23 août 1995, Mireille a essayé différents traitements, dans l'espoir de retrouver ses fonctions rénales. «Mes deux reins ne fonctionnaient qu'à 5 %, affectés par une maladie auto-immune (pour une raison inconnue, le système immunitaire s'attaque à nos propres cellules). Pendant quelques semaines, j'ai cru qu'il serait possible de renverser la situation. Mais finalement, il n'y avait plus rien à faire pour mes reins.»

Les reins filtrent les déchets qui se retrouvent dans le sang. Sans eux, c'est l'intoxication... jusqu'à la mort. «Aux deux

jours, durant plus de quatre heures, j'étais branchée sur une machine qui assainissait mon sang. Mais entre la dialyse, les déchets s'accumulaient... Je suivais donc une diète très stricte : pour chaque élément nutritif – pensons au potassium – j'étais limitée à une certaine quantité», raconte Mireille.

Si la dialyse a permis à Mireille de survivre au diagnostic de sa maladie, à long terme, ce genre de traitement a ses limites. «Les derniers mois avant ma greffe, j'avais changé de méthode de dialyse pour un système qu'on peut faire à la maison. Toutefois, mon état de santé s'était dégradé, et sans le don de mon père, il m'aurait sans doute fallu retourner en hémodialyse.»

Une deuxième vie

Quand le diagnostic est tombé, les parents de Mireille étaient prêts à faire partie de la solution. «Mais comme il s'agissait d'une maladie auto-immune, les médecins préféraient attendre un peu afin de s'assurer que mon nouveau rein ne serait pas lui aussi attaqué.» Dans un processus de don d'une personne vivante à une autre, il faut aussi déterminer un seul donneur qui passera toute la batterie de tests : c'est la mère de Mireille qui fut choisie. «Mais lors du test de sang pour la compatibilité, comme Mireille était hospitalisée, nous nous sommes présentés ma femme et moi à Montréal; habituellement, c'est le donneur et le receveur qui y vont, il y a donc eu un quiproquo... et nous avons été testés tous les deux. C'est là qu'on a réalisé que j'étais encore

plus compatible que mon épouse», explique Alain Dionne.

Après l'opération, Mireille a toutefois eu des complications, et a dû demeurer un mois à l'hôpital. «Mais après, je n'ai jamais eu de problème. Je suis évidemment suivie de très près – pour éviter les rejets, je dois prendre plusieurs médicaments qui peuvent avoir des effets indésirables sur ma santé – mais cela demeure un miracle. Avant la greffe, j'étais toujours fatiguée, je ne pouvais presque rien manger. Aujourd'hui, j'ai une vie normale. Et je l'apprécie énormément.»

Quelques semaines après sa sortie de l'hôpital, la belle Mireille convolait en justes noces avec son amoureux. Puis, elle a commencé sa carrière d'avocate. Aujourd'hui maman de trois beaux garçons de 5, 9 et 11 ans, Mireille a des journées bien remplies. «Le 13 juin 1997 a marqué le début de ma deuxième vie. Sans un nouveau rein, je ne serais pas ici aujourd'hui pour vous raconter mon histoire», rappelle-t-elle.

Quant à Alain Dionne, il ne voit rien d'exceptionnel dans le geste qu'il a posé. «Il n'y a absolument aucune répercussion négative à ce geste. Je me demande d'ailleurs pourquoi il n'y a pas davantage de gens qui donnent un de leurs reins. La liste d'attente est pourtant longue, et lorsque le rein provient d'un donneur vivant, les chances de succès sont accrues», souligne M. Dionne qui s'implique d'ailleurs depuis plusieurs années au sein de l'ACDO.

Le plus beau cadeau qui soit

Greffé du poumon et porte-parole des receveurs pour une deuxième année aux cérémonies de l'ACDO, Christian Godbout s'adressera une fois de plus aux familles avec beaucoup d'émotions. «J'ai une partie en moi que j'aime et que je chéris beaucoup. Ces poumons, ils me permettent de respirer et de venir vous remercier de votre geste. Merci d'avoir parcouru bien des kilomètres pour honorer la mémoire des personnes qui ont laissé en héritage le plus beau cadeau qui soit : le don de ses tissus ou organes pour que d'autres puissent continuer à vivre.»

Au-delà du message qu'il transmet aujourd'hui, Christian a eu l'occasion de remercier personnellement ceux qui ont donné un nouveau souffle à son existence.

L'an dernier, son témoignage avait en effet touché droit au cœur un papa... «Le don étant anonyme*, j'avais modifié certains éléments de mon histoire, mais une famille a quand même fait des rapprochements et m'a demandé plus de détails...»

Devant les questions du papa, Christian a préféré dire la vérité. «Cela leur a fait tellement de bien... À l'image du don de vie que cette famille m'avait fait, de lui permettre de savoir que j'étais l'une des personnes qui avait reçu un organe de leur enfant fut un geste très apprécié, une façon d'exorciser en partie leur peine. À l'occasion, nous communiquons encore ensemble. À l'anniversaire de ma greffe, j'ai même fait paraître une publicité dans le journal pour dire encore

une fois merci. C'est très spécial, très émouvant comme situation, mais je suis content de l'avoir fait.»

Christian qui, juste avant la greffe en août 2010, n'avait que 17 % de sa capacité respiratoire, va beaucoup mieux. «Juste le fait d'être vivant, c'est si merveilleux! Ce fut quand même une certaine adaptation, moi qui étais un *workaholic* et qui faisais plusieurs sports, j'ai dû considérablement ralentir mes activités et apprendre à mieux doser mes efforts pour éviter l'épuisement. C'est une nouvelle façon d'aborder la vie, mais il n'en demeure pas moins que j'apprécie à chaque instant ce merveilleux cadeau qu'on m'a fait par le don d'organe.»

*Transplant Québec applique la règle de l'anonymat sur la question des échanges entre les proches des donneurs décédés et les receveurs. Bien que Transplant Québec soutienne les échanges de correspondance anonymes entre les parties, l'organisation ne révèle aucune information relative à l'identité d'un donneur, de sa famille ou d'un receveur. En conséquence, les contacts directs entre les parties ne sont pas encouragés.

Un rôle-clé pour des centaines de policiers bénévoles

C'est un rôle peu connu, mais pourtant essentiel... Lorsqu'un organe est prélevé, il doit être acheminé rapidement vers le centre hospitalier où aura lieu la transplantation. Et qui de mieux que des gens formés pour la conduite d'urgence que les policiers ! Chaque année, ils sont plusieurs policiers et policières des quatre coins du Québec à le faire bénévolement. Pour la cause, et par conviction. Voici le portrait de trois d'entre eux.



Marie-Ève Lamoureux, policière au SPVM

Un geste positif qui fait la différence

C'est au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) que Marie-Ève Lamoureux a appris à mieux connaître la cause de l'ACDO. «J'ai su qu'on recherchait des policiers bénévoles pour assurer le transport d'organes et d'équipes médicales. Quand on fait le choix de devenir policière, il y a toujours ce désir d'aider, de sauver les gens d'une certaine façon. Dans la réalité, nous sommes plus souvent appelés à régler différentes situations problématiques. Mon rôle au sein de l'ACDO représentait un geste positif, une bonne action. C'est ce qui m'a motivée à donner mon nom il y a 8 ans.»

Depuis, Marie-Ève a effectué plusieurs transports. «La première fois, je me souviens, j'avais peur d'être en retard. En dons d'organes, chaque seconde compte, alors... Finalement, je n'ai jamais été en retard : j'ai même souvent attendu après l'équipe médicale!»

Sur la route, Marie-Ève doit évidemment conduire rapidement... et de façon sécuritaire. «Pour chaque transport, je m'informe des délais exigés. Habituellement, il y a urgence, donc je mets les gyrophares et je roule souvent sur l'accotement! Mais je n'ai jamais eu de problèmes

sérieux – prise dans un embouteillage, accrochage, etc. Surtout, j'ai toujours réussi à amener l'équipe médicale et/ou les organes à bon port!»

Partant généralement du centre-ville, Marie-Ève fait des transports d'un hôpital à l'autre, mais aussi à l'aéroport. «Je connais passablement bien la ville pour savoir quel est le chemin le plus court, mais sinon, nous avons des guides à ce sujet.»

Qu'est-ce qui la motive, année après année, à consacrer quelques heures de son temps à cette cause? «J'ai vraiment l'impression de faire partie de quelque chose d'important. Je suis un petit maillon dans la grande chaîne du don d'organes, mais un petit maillon qui a son importance. De savoir qu'une personne va guérir et vivre grâce à ce geste, ça me fait du bien. Ce que je fais apporte du positif, et cela va dans le sens de ma profession. C'est pourquoi j'ai voulu devenir policière!»

Au SPVM, ils sont une cinquantaine, comme Marie-Ève, à conduire le véhicule de l'ACDO et ainsi jouer un rôle majeur dans ce don de vie.



Yves Desrochers, policier à la Sûreté du Québec
Poste autoroutier Cartier-Champlain

Un maillon dans cette chaîne de générosité

Avant d'entreprendre une carrière au sein de la Sûreté du Québec il y a 21 ans, Yves Desrochers était ambulancier. Rouler à toute vitesse dans des conditions parfois difficiles pour sauver des vies, ce n'était donc pas nouveau pour lui! «C'est quand même moins stressant d'être bénévole pour l'ACDO que de transporter des gens blessés», assure-t-il. Même si parfois les heures sont longues – «en raison d'une tempête de neige, j'ai dû attendre au lendemain pour revenir à la maison!» – et que les congés sont parfois écourtés, Yves Desrochers adore donner de son temps à l'ACDO. «On le fait vraiment pour la cause : ce qu'il y a de beau dans le don d'organes, c'est qu'une seule personne peut sauver plusieurs vies. Et pour nous, policiers, c'est une belle forme de bénévolat. C'est dans nos cordes – la conduite d'urgence, nous sommes formés et préparés pour cela – en plus, ça nous permet de côtoyer d'autres professionnels, les gens du monde médical. J'ai eu l'occasion d'assister au prélèvement de certains organes : ce qui se vit alors dans la salle d'opération est vraiment unique. C'est là qu'on voit tout le respect que porte l'équipe médicale envers le donneur.»

À son arrivée au Poste autoroutier Cartier-Champlain, Yves Desrochers n'a pas hésité à donner son nom pour le programme de l'ACDO qui en était alors à ses débuts. «Comme ambulancier, je connaissais bien les hôpitaux et les trajets les plus rapides pour m'y rendre. Mon nom n'a toutefois pas été retenu la première année. Mais quand on m'a appelé l'année suivante, j'étais bien content!» Son premier transport, il l'a d'ailleurs fait avec

sa propre auto-patrouille. «C'était urgent, et comme j'étais sur mon quart de travail, c'était plus rapide d'y aller avec mon véhicule que d'aller chercher celui que nous avons pour l'ACDO.» En plus de faire des transports, Yves voit aussi, avec deux autres policiers, à la coordination des demandes de transport transmises à la Sûreté du Québec de la région de Montréal. «Le coordonnateur gère les appels provenant de l'ACDO et voit à trouver un policier disponible pour faire le transport», précise-t-il.

Pour Yves Desrochers, le don d'organes, c'est une chaîne de générosité. «En y participant comme policiers bénévoles au transport, nous devenons membres à part entière du processus. Nous sommes ainsi un des maillons de la chaîne qui contribue à sauver des vies.»

Parce que la cause leur tient à cœur, Yves et son équipe profitent de chaque occasion pour promouvoir le don d'organes. «Lors de certains événements publics, nous amenons notre camion de l'ACDO. Les gens nous posent alors beaucoup de questions : ça les sensibilise davantage.»

Lui-même a signé sa carte et a encouragé son entourage à en faire de même. «Lorsqu'elles étaient enfants, c'est moi qui signais les cartes de mes filles, mais aujourd'hui, elles le font parce qu'elles y croient tout autant que moi. Signer sa carte, c'est démontrer qu'on aime la vie, et qu'on veut que d'autres puissent en profiter si jamais on ne pouvait plus rien pour nous. C'est un cadeau, un miracle même, et une belle façon de donner au suivant.»



Cynthia Toussaint, policière au Service de protection des citoyens de Laval

Une belle façon de donner de son temps

Faire du bénévolat, c'est tout naturel pour Cynthia Toussaint qui a grandi au sein d'une famille très engagée dans sa communauté. Sa mère, qui consacre beaucoup d'énergie à amasser des fonds pour le cancer du sein, est d'ailleurs son inspiration. «J'avais envie moi aussi de m'engager dans une cause qui me touche, et ce rôle au sein de l'ACDO répondait parfaitement à mes aspirations. Quelle belle façon de donner de mon temps! J'ai toujours signé ma carte, mais j'ignorais que c'était des policiers qui faisaient le transport des organes et des équipes médicales. C'est extraordinaire d'avoir la possibilité de participer à cette chaîne de vie», raconte la policière qui a débuté son engagement au sein du Service de police de la Ville de Montréal, puis depuis un an avec le Service de Laval.

Son premier transport, elle ne l'oubliera jamais : «Il s'agissait d'un cœur. Tous les organes sont importants, mais dans le cas d'un cœur, on sait que les délais sont très courts... En plus, la température n'était pas idéale; disons que j'étais très nerveuse! Je transportais aussi l'équipe médicale, les gens étaient très sympathiques, très

professionnels, mais régulièrement, le médecin recevait des appels pour savoir où nous en étions dans le trajet... On se rendait au hangar de l'aéroport, et par deux fois, nous avons passé tout droit avant de finalement trouver la rue! Heureusement, nous étions à l'heure, et lorsque l'avion a décollé, j'ai ressenti une immense fierté : une vie allait être sauvée! Plus que jamais, j'ai compris l'importance de signer ma carte, de l'impact que cette décision pourrait avoir dans la vie d'autres personnes.»

Après avoir effectué plusieurs transports, Cynthia Toussaint a toujours le feu sacré. «La vie va si vite, et parfois, on aimerait pouvoir en faire plus. Ce bénévolat me permet justement d'apporter mon aide, de faire ce petit plus qui fait la différence. Des collègues ont eu l'occasion de croiser des familles, si heureuses de les voir arriver pour permettre à leur proche de vivre, ou de mieux vivre. En entendant leur histoire, j'ai été profondément touchée. C'est là qu'on réalise à quel point notre geste, qui peut parfois nous sembler banal, a une importance pour les familles et les personnes nécessitant un don d'organe.»



Association Canadienne des Dons d'Organes

L'ACDO compte 11 unités de transport d'organes, de tissus et d'équipes médicales en urgence.



Transplant Québec rend hommage aux policiers et policières bénévoles de l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO) qui assurent avec efficacité et générosité depuis 25 ans le transport terrestre des équipes médicales et des organes à travers le Québec.

Une service unique au pays déployé au Québec

Les unités de transport c'est :

- 15 129 transports d'urgence à travers le Québec
- 24 122,5 heures de conduite d'urgence
- 1 450 679 kilomètres parcourus en urgence

Soit plus spécifiquement :

- 9 015 organes/tissus transportés à destination
- 5 531 assistances aux équipes médicales
- 1 331 transports de tests de compatibilité et autres.

Des bénévoles précieux

L'ACDO tient à remercier tous ces policières et policiers bénévoles du Québec qui rendent possible le transport d'organes, de tissus et d'équipes médicales en urgence. Votre dévouement et votre constant support permettent de sauver un nombre incalculable de vies.



Un corps en santé en vaut deux.

Un don d'organe. Un don de vie.

Le Naturiste, fier partenaire corporatif de sensibilisation depuis 4 années consécutives de l'Association Canadienne des Dons d'Organes.

- Votre magasin de produits de santé naturel

80 magasins pour votre bien-être

Le Naturiste

